

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Actualité des autres réseaux

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

Une expérimentation pour la formation / sensibilisation des élus au paysage

Suite au rapport de l'IGEDD, publié en février 2022, sur la nécessaire formation des élus au paysage, engagement d'une expérimentation dès septembre 2023 de formation sur 3 territoires pilotes. Il s'agira d'assurer un rapprochement entre l'AMF et les CAUE locaux afin de proposer des formations adaptées. Si la région Occitanie n'est pas pour l'instant directement concernée par ces expérimentations, certains CAUE d'Occitanie, associés à la démarche conduite avec la FNCAUE, pourront faire le lien avec le Réseau paysage.

Une nouvelle typologie de plans de paysage

Lors du séminaire du 12 juin à Paris, Bérangère Couillard, alors secrétaire d'État à l'écologie, a annoncé une aide financière à partir de 2024 pour dix plans de paysage « Biodiversité », aidés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 30 000 euros chacun. Ces lauréats « thématiques » viendront en plus des plans de paysage « classiques » et des plans de paysage « de transition énergétique », soutenus financièrement depuis 2020 par l'ADEME. Le prochain appel à projet devrait être publié en février 2024.

Le mot du directeur régional

Le mois de juin dernier a marqué un temps fort du paysage en Occitanie, avec plusieurs événements majeurs dont le séminaire « Paysages et changement climatique » qui s'est tenu au musée Narbo Via. Une journée réussie qui nous oblige et qui aura des suites, notamment par des restitutions diversifiées (textes, vidéos) à venir.

Le Réseau Paysage poursuit ses actions de sensibilisation et a notamment participé au cours de l'été au festival « Paysages In Marciac ». Enfin, la quatrième plaquette tant attendue de la collection « Paysages d'Occitanie » est aussi sortie cet été sur le thème du paysage en tant que ressource pour la transition écologique. Une journée thématique d'échanges est organisée fin septembre en Lozère.

La démarche paysagère constitue une opportunité pour accompagner les transitions écologique, énergétique et climatique, ce qui nécessite de poursuivre ces actions de sensibilisation promues par le Réseau Paysage.

Belle rentrée à tous et bonne lecture

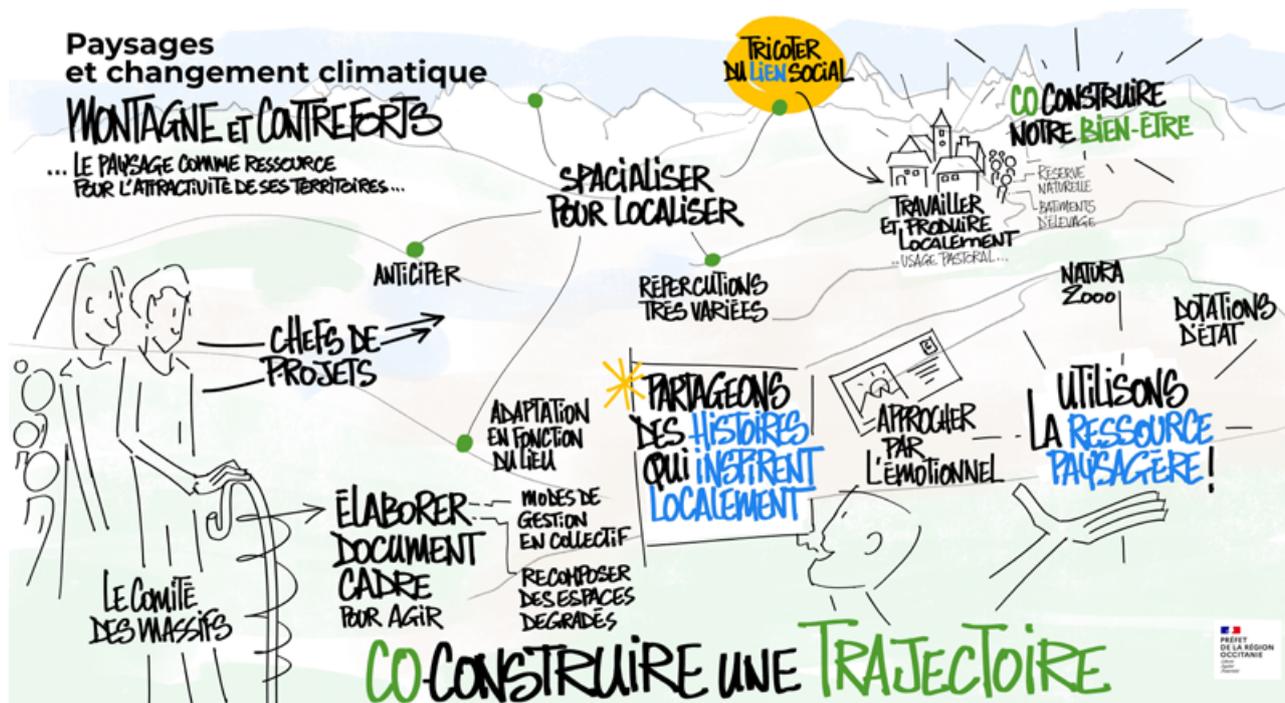
Le directeur régional
Patrick BERG

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Retours sur le séminaire « Paysages et changement climatique » du 14 juin 2023 au musée Narbo Via à Narbonne

Cette rencontre organisée par la DREAL Occitanie a permis de réunir 130 personnes pour échanger sur les pistes envisageables dans la perspective d'une adaptation de nos territoires au changement climatique.





Ce public était composé dans les grandes lignes pour 1/3 de représentants des services de l'État, 1/3 de représentants de collectivités et le dernier tiers d'associations, d'enseignants et de chercheurs.

Le parti pris était d'avoir un échange au sein de trois tables rondes s'attachant à un type de paysage. Élus, techniciens, spécialistes du climat et paysagistes ont pu ainsi s'exprimer et échanger, en interaction avec la salle pour parler de réalisations, de projets ou d'ambitions visant à répondre à cet enjeu climatique, toujours en lien avec les spécificités du territoire considéré. Les propos étaient illustrés de quelques images, tandis qu'un graphiste reprenait les différents propos sur une planche de synthèse.



L'ensemble de la journée a été filmé et enregistré, ce qui va permettre une valorisation de ces travaux au bénéfice de tous ceux qui ont participé

mais aussi de ceux qui ne pouvaient être présents. Une première synthèse est en cours de rédaction et sera prochainement mise en ligne, mêlant à la fois texte, illustrations et vidéos.

Cette journée de sensibilisation a permis de démontrer que la démarche paysagère pouvait répondre aux enjeux du changement climatique, grâce à son approche transversale.

A la suite de cet évènement, une enquête de satisfaction a été engagée. Près de 40 % des participants ont joué le jeu en donnant leur avis. Il en ressort un niveau de satisfaction générale très important, avec une notation générale (satisfait à très satisfait) de plus de 90 %. Concernant les tables rondes, elles bénéficient toutes les trois d'une très bonne évaluation, entre 72 et 90 %.

Une valorisation de cette journée est prévue dans les semaines à venir. Vous pourrez retrouver ces éléments à partir de ce lien :

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a26529.html>

Intervention du Réseau Paysage Occitanie au festival « Paysages In Marciac » le 27 juillet 2023

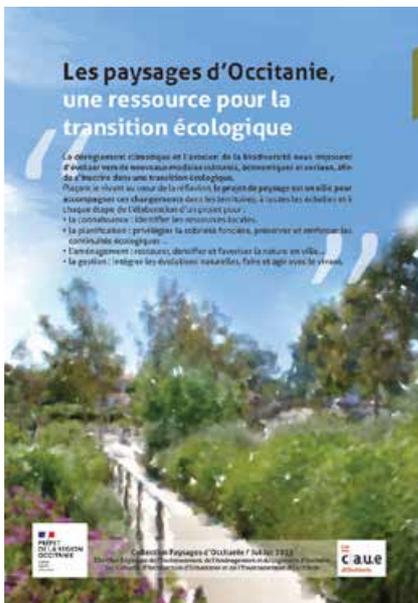
Pour sa quinzième édition, Arbres et Paysage du Gers, organisateur du festival « Paysages In Marciac », avait proposé au Réseau Paysage Occitanie de participer à la journée « paysage » du jeudi 27 juillet dont le thème était cette année « Les territoires du bien-être », en référence au livre de Jean-Pierre Thibault sorti fin 2022.

L'intervention du matin, à destination d'un public plus professionnel, a concerné une quarantaine de personnes. Outre la présentation du réseau, de ses activités et de ses publications, cette rencontre a été aussi l'occasion de rappeler les outils techniques et juridiques au service de la démarche paysagère.



L'après-midi a rassemblé plus d'une soixante personnes. La séquence était organisée en atelier, avec l'objectif de partager les mots propres de chacun (les ingrédients) définissant le paysage et le bien-être qu'il peut apporter. Jean-Pierre Thibault a clôturé la journée en illustrant ce que pouvaient recouvrir ces fameux « paysages de bien être ».

Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition écologique



La quatrième plaquette de la collection initiée par le Réseau Paysage dès 2017 a fait l'objet d'une édition papier au cours de l'été. Vous pouvez aussi la retrouver en version numérique sur le site de la DREAL. Comme son titre l'indique, elle traite des questions de paysage et de biodiversité.

Plaçant le vivant au cœur de la réflexion, le projet de paysage est un allié pour accompagner ces changements dans les territoires, à toutes les échelles et à chaque étape de l'élaboration d'un projet pour :

- la connaissance : identifier les ressources locales,
- la planification : privilégier la sobriété foncière, permettre les continuités écologiques ...
- l'aménagement : restaurer, densifier et favoriser la nature en ville...
- la gestion : intégrer les évolutions naturelles, faire et agir avec le vivant.

Cette plaquette sera disponible sur les sites de la DREAL et des CAUE d'Occitanie.

A télécharger ici : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a26530.html>

<https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/les-paysages-doccitanie-une-ressource-pour-la-transition-ecologique>

Journée thématique d'échange en Lozère sur le thème « Paysage, médiation agriculture et biodiversité », le 29 septembre 2023



Cette journée, annoncée dans le n°46 de paysage-info, est confirmée. Vous avez dû recevoir fin août une invitation pour y participer. Les inscriptions sont maintenant closes. Nous ne manquons pas dans le prochain numéro de faire un bilan de cette manifestation.

L'Avenir des paysages de la Côte Vermeille - Actes des journées du réseau paysage d'Occitanie organisées les 2 et 3 décembre 2021 à Collioure (Pyrénées-Orientales)

Le CAUE des Pyrénées-Orientales avait organisé, dans le cadre du réseau paysage, une journée

thématique d'échanges en décembre 2021 autour de la problématique des paysages de la côte Vermeille. Plusieurs évènements sont venus perturber la concrétisation de ces actes qui sont enfin disponibles en français et en catalan. Un beau travail qui doit contribuer, à sa mesure, à l'émergence d'un projet pour ce territoire aux paysages exceptionnels mais fragiles et menacés.

Vous pouvez retrouver ce document en téléchargement sur le site de la DREAL : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a25653.html>

ou consulter le document sur calameo : <https://www.calameo.com/read/007465471c34a07c74ff0>



Zoom sur...

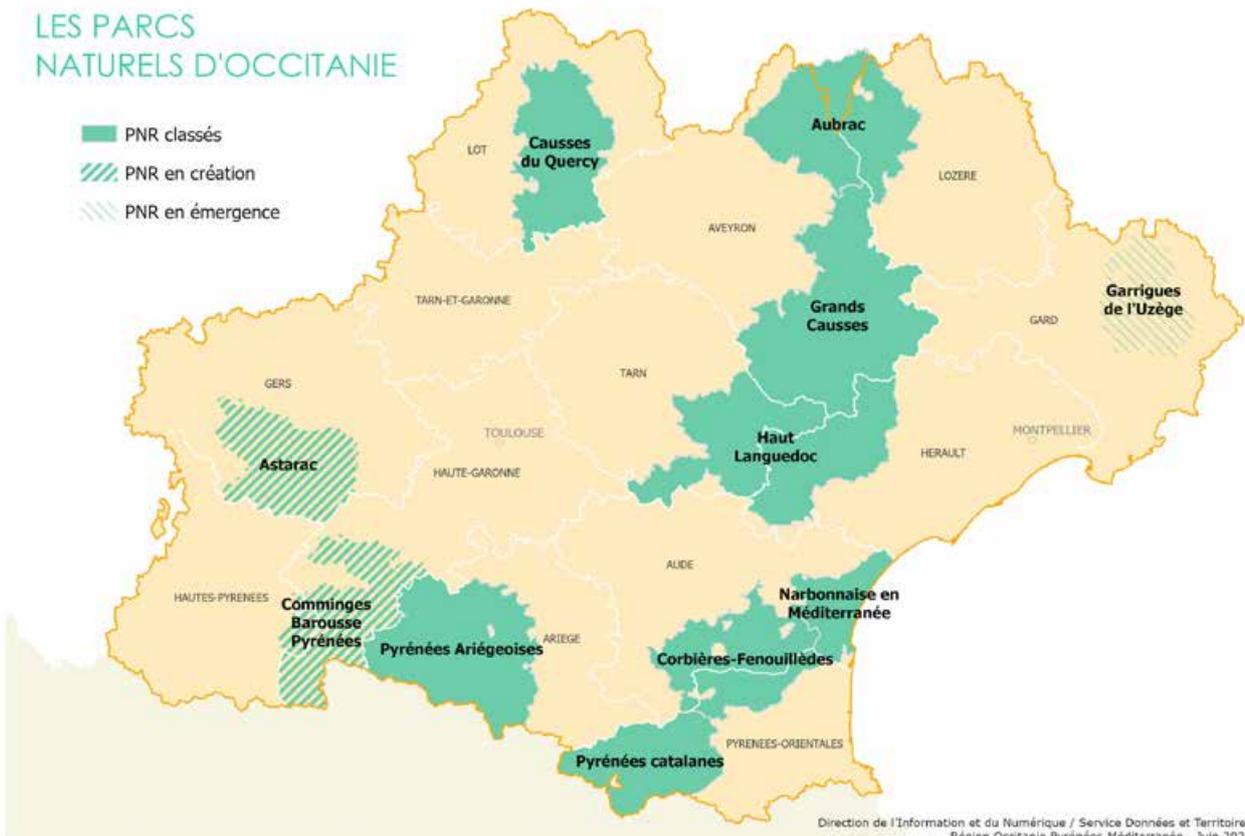
Les PNR, un outil précieux au service des paysages

Les PNR ont bénéficié d'une « officialisation » de leur statut au travers de l'article 2 de la loi de 1993 dite loi Paysage. Ainsi, il était écrit : « *Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public.*

Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel. La charte du parc détermine pour le territoire du parc les orientations ».

LES PARCS NATURELS D'OCCITANIE

- PNR classés
- PNR en création
- PNR en émergence



La Région Occitanie compte 8 Parcs naturels régionaux, qui couvrent 23% du territoire régional et rassemblent 684 communes. Avec 2 nouveaux PNR en création, les Parcs couvriront 27% du territoire régional et rassembleront 1003 communes.

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Les actions d'un Parc naturel régional sont menées en fonction du projet défini dans sa charte et des enjeux de son territoire. A titre d'illustration, on peut citer notamment des actions de protection et de gestion de ses richesses naturelles et de ses paysages.

Deux PNR sont dans une phase active de création. Il s'agit d'une part du PNR Comminges-Barousse-Pyrénées, essentiellement en Haute-Garonne mais aussi sur les Hautes-Pyrénées, et d'autre part du PNR Astarac dans le Gers.

Plusieurs PNR d'Occitanie sont dans une phase de renouvellement de leur charte qui va leur permettre de mieux prendre en compte les enjeux territoriaux actuels. Certains sont aussi engagés dans des plans de paysage sur tout ou partie de leur territoire (PNR Causses du Quercy, PNR du Haut-Languedoc, PNR des Grands-Causse, PNR Corbières-Fenouillèdes)

Pour plus d'informations sur les PNR :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

Pour en savoir plus des PNR d'Occitanie :

<https://www.laregion.fr/PNR-Occitanie>

Animations, manifestations, colloques, appel à projets

25^e Rencontres du Réseau des Grands Sites de France - Les territoires patrimoniaux face au changement climatique :

sensibilisation, adaptation de la gestion et résilience. Du 4 au 7 octobre 2023, Falaise d'Étretat - Côte d'Albâtre

La rencontre du réseau des grands sites de France est organisée cette année en Normandie autour du grand site « Falaises d'Étretat, côte d'Albâtre », spécifiquement autour de la question du changement climatique et des répercussions possibles sur les grands sites.

Pour plus d'informations :

<https://www.grandsitedefrance.com/312-rencontres-rgsf/rencontres/744-rencontres2023>



Le paysage au cœur du projet de territoire – 3 octobre 2023



Le réseau paysage de Nouvelle-Aquitaine organise une journée d'animation qui se tiendra le mardi 3 octobre 2023 autour de plusieurs retours d'expériences en Limousin sur le site de l'île de Vassivière :

- Visite du Centre International d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière par Alexandra McINTOSH, directrice ;
- Présentation de l'observatoire photographique des paysages du Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin par Florence LEPLÉ, chargée de mission paysage au PNR Millevaches en Limousin et Claude BELIME, photographe ;
- Présentation et visite de la lande du Puy de Lacroix (Royère de Vassivière) par Alain FREY-TET, paysagiste-concepteur, grand prix national du paysage 2022 et du Pont de Senoueix (Gentioux-Pigerolles) par Nicolas BESSE, paysagiste-concepteur et urbaniste et Pauline GILLET, paysagiste-conceptrice – lauréats Albums des jeunes architectes et paysagistes 2020 – Atelier du Sillon.

Pour plus d'informations :

<http://reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/>

Journées nationales de l'architecture - Du 13 au 15 octobre 2023 sur le thème: Architecture et transition écologique

Les Journées nationales de l'architecture, organisées par le ministère de la Culture du 13 au 15 octobre 2023, ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. Elles visent à révéler la présence de l'architecture dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien.



La transition écologique, les injonctions pour une architecture moins consommatrice en ressources non renouvelables et en énergie, mais aussi plus saine et plus adaptée aux modes de vie actuels, ne doivent pas conduire à produire des lieux à vivre techniquement performants mais sans âme, sans émotions, sans beauté. Au contraire, il s'agit de produire des lieux à vivre pour le monde vivant, dans lesquels les habitants puissent faire société.

<https://journeesarchitecture.culture.gouv.fr/evenement/pre-sentation-de-l-evenement>

Les territoires célèbrent les 30 ans de la Loi Paysage – 18-20 octobre 2023

Après l'évènement national du 12 juin dernier à Paris, le Ministère de la Transition écologique organise avec la Fédération des parcs naturels régionaux et le Parc naturel régional des Vosges du Nord un évènement dans les territoires du 18 au 20 octobre, sous le titre « Les territoires célèbrent les 30 ans de la loi paysage ».



Cet évènement mettra notamment en évidence l'importance du lien urbain-rural, le positionnement des territoires sur la question du paysage et valorisera les lauréats de l'édition 2023 de l'appel à projets plans de paysage.

Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles ici :

<http://mtes.fr/355>

Deuxième colloque international sur les allées « La beauté essentielle des allées d'arbres » les 19-20-21 novembre 2023 à Carcassonne, au Conseil départemental de l'Aude

Le colloque s'intéressera à la vie, vie humaine, physique et mentale, mais aussi vie de la nature avec l'enjeu de biodiversité lié à ces arbres.

Avec le sous-titre « la beauté essentielle des allées d'arbres », il s'intéressera surtout à la beauté des allées, liée à leur histoire depuis la Renaissance,

et à l'utilisation de cette beauté comme « image de marque », hier comme aussi aujourd'hui par les acteurs de la publicité ou du tourisme...

Le fil conducteur, rapprochant beauté et humain, amènera à s'intéresser aux pouvoirs de la beauté, notamment des allées : la beauté pour vivre et pour se reconstruire d'un côté, la beauté pour réenchanter le monde et remobiliser des sociétés autour de projets cruciaux pour elle de l'autre.

Le détail du programme sera bientôt disponible.

<http://mtes.fr/356>

Domaine de Chaumont-sur-Loire - Festival International des Jardins - Concours 2024



À l'occasion de la 33^e édition du Festival International des Jardins, le Domaine de Chaumont-sur-Loire propose un concours international sur des parcelles d'environ 210 m².

Depuis plus de 30 ans, le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire est un laboratoire de la création contemporaine dans le domaine des jardins et de la création paysagère dans le monde. À la fois mine d'idées et pépinière de talents, le Festival redynamise l'art des jardins et intéresse le public ainsi que la profession en présentant de nouveaux fleurissements, de nouveaux matériaux, des idées et des approches novatrices. La diversité, la créativité et la qualité des projets ont contribué à établir la réputation mondiale du Festival, qui est devenu un rendez-vous incontournable pour la présentation des travaux d'une nouvelle génération de paysagistes.

Plus de 900 jardins ont été créés depuis 1992. Parmi eux certains ont été réalisés par de grands paysagistes tels Alexandre Chemetoff, Bas Smets, Bernard Lassus, Ernesto Neto, Florence Mercier, Leon Kluge, Louis Benech, Michel Pena, Wang Shu, Kathryn Gustafson, Jean Mus, Jacqueline Osty, Inch Lim, James Basson, Odile Decq, Shodo Suzuki...

Le thème du concours 2024 est : Jardin, source de vie.

Pour la première fois cette année, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne sur :

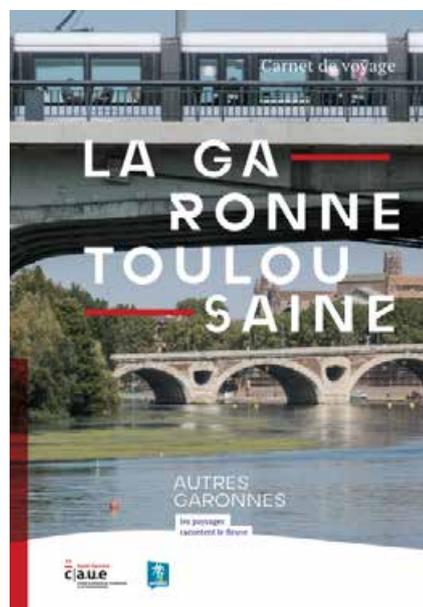
<http://www.domaine-chaumont.fr>,
rubrique Concours.

La date limite des candidatures est fixée au 7 novembre 2023.

À lire, à voir, à découvrir

Carnet de voyage : La Garonne toulousaine - Le parcours de la Garonne toulousaine : comprendre les paysages et usages au fil du temps

La Garonne toulousaine est le 4^e volet d'une série de carnets intitulée Autres Garonnes, initiée par le CAUE de Haute-Garonne, qui retrace les évolutions, les dynamiques paysagères des territoires traversés par la Garonne.



De la confluence du Touch au nord à l'ancienne poudrière plus au sud, le parcours retrace les relations entre la ville et son fleuve. L'aménagement des espaces inondables de Ginestous, l'ancienne limite de la ville aux Ponts-Jumeaux ou encore les mutations des îles d'Empalot et du Ramier ont façonné les perspectives urbaines et fluviales. Toulouse s'est aussi construite autour de ce fleuve omniprésent, notamment le long du centre historique

mais aussi de séquences aussi diverses que les Sept-Deniers, le Bazacle ou le Cours Dillon.

Ce document, en édition papier, peut être commandé directement au CAUE et visualisable pour partie ici :

<https://www.calameo.com/read/0023125519306c50dfa32?page=1>

<https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/carnet-de-voyage-la-garonne-toulousaine>

Des fiches techniques sur le ZAN



Le CAUE de l'Aveyron a publié une fiche technique afin d'aider les communes à réfléchir à la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » défini par la loi climat et résilience avec des objectifs forts à l'horizon 2050. Une démarche au travers de laquelle le paysage peut jouer un rôle fédérateur.

L'objectif de zéro artificialisation nette des sols questionne l'aménagement des territoires. Au-delà des normes et des objectifs chiffrés de surfaces, le ZAN valorise la sobriété foncière : moindre artificialisation et renaturation passeront par une rationalisation de la consommation d'espace et une reconquête de l'existant.

Cette fiche est visualisable et téléchargeable sur Calaméo. Deux autres fiches traitant des solutions fondées sur la nature et des sols vivants sont aussi disponibles depuis quelques mois :

<https://caueactu.fr/le-zan-zero-artificialisation-nette-objectif-2050/>

A la découverte des arbres exceptionnels de Haute-Garonne

Édition : Muséo

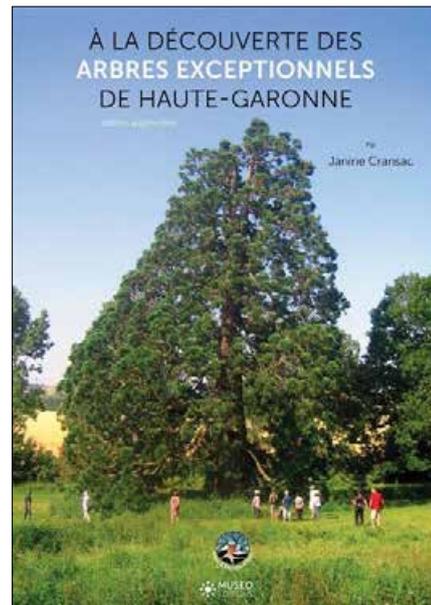
Auteur : Janine Cransac

Parution : sept. 2023

Depuis sa création, l'association : « Arbres et Paysages d'Autan » assure pleinement sa mission de sensibilisation aux arbres et à l'environnement, et de transmission auprès d'un public de tout âge.

L'objectif de cette nouvelle édition mise à jour, augmentée, est avant tout de vous donner envie d'aller voir les arbres, de les observer longuement. L'association souhaite partager avec le lecteur l'admiration pour les nouveaux arbres découverts ces dernières années. Il s'agit aussi de présenter les dernières connaissances scientifiques sur les capacités époustouflantes des arbres, en particulier sur le rôle primordial de leurs racines.

Enfin, les arbres étant indispensables à notre vie et à notre bonheur, il s'agit aussi de les faire mieux connaître afin de les respecter.



Le choix des projets, orienté aussi bien sur leur qualité et démarche que par les récompenses qu'ils ont obtenues, est par essence partiel et ne saurait réduire la diversité des missions des paysagistes. Ce catalogue permet toutefois d'illustrer la diversité des travaux des paysagistes tant dans leur valeur créative que dans leur capacité à répondre à des enjeux environnementaux et sociétaux. Il témoigne que depuis déjà de nombreuses années, les paysagistes répondent aux préoccupations de nos concitoyens, sur la baisse des températures en ville, sur la préservation des ressources en eau et en énergie et sur le renforcement de la biodiversité.

Favoriser le vivant

L'érosion et la destruction de la biodiversité menacent à court terme la survie de l'espèce humaine. L'ambition de ces plaquettes est de permettre à chacun d'agir à son échelle, en prenant en compte le vivant au quotidien. Comment aménager en protégeant la biodiversité ordinaire, celle des jardins, des sols, des vergers, des clôtures, des fossés et des mares? Tout public.



Ce dépliant émane d'une réflexion menée par des paysagistes et des architectes du CAUE 34 pour rétablir un lien entre bâti et paysage.

Il a été conçu sur le modèle d'un duo :

- Favoriser le vivant sur son terrain, dédié aux particuliers et aux initiatives individuelles, à l'échelle de la parcelle.
- Favoriser le vivant sur sa commune, dédié aux élus, techniciens et gestionnaires de l'espace public.

Ces documents sont téléchargeables ici :

<https://www.caue34.fr/productions-caue/favoriser-le-vivant-sur-son-terrain>

Composer ma haie méditerranéenne

Si, pendant quelques décennies, les haies taillées composées d'une seule essence ont été plébiscitées, elles ne sont plus recommandées aujourd'hui : on s'est aperçu de leur fragilité face aux éléments pathogènes, de leur faible intérêt écologique et d'un besoin important d'entretien et de taille. On leur préfère désormais des « haies vives » ou « haies libres »... Une publication du CAUE de l'Aude.

<https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/composer-ma-haie-mediterraneenne>



Remise du Grand Prix National du Paysage



Les actes de ce séminaire qui s'est tenu le 28 novembre dernier à l'hôtel de Roquelaure à Paris sont enfin disponibles, sur la plateforme « Objectifs Paysages ». Lors de cette journée, une première table ronde avait mis en lumière la démarche des plans de paysages, au travers des lauréats 2022.

L'enregistrement vidéo, intégrant toutes les interventions lors de la matinée, est disponible ici :

<https://www.dailymotion.com/video/x8ia9kd>

Mémento sur la protection des allées d'arbres en France

L'association Allées-Avenues/allées d'avenir souhaite avant tout faire comprendre à tous (politiques, professionnels ou citoyens) la riche nature des allées d'arbres, pour conforter les personnes

convaincues ou susciter de nouvelles vocations et donner à tous les bonnes clés pour assurer durablement le maintien de ce patrimoine.

Conscients que les textes réglementaires - l'article L350-3 du code de l'environnement et son décret d'application - ne peuvent, à eux seuls, livrer toutes les clés nécessaires à la préservation et au renouvellement des allées d'arbres, nous avons souhaité proposer un outil - il ne s'agit pas d'un guide juridique - pour éclairer la logique de protection de ce patrimoine.

Ce mémento de 74 pages, abondamment illustré et publié en juin 2023, comporte un glossaire et un index ainsi que de très nombreux hyperliens pour naviguer à l'intérieur du document. Il renvoie également à des sites et pages de référence utiles.

Il s'adresse aux propriétaires et aux gestionnaires d'allées d'arbres, aux bureaux d'études, aux entreprises - concessionnaires de réseaux, entreprises de VRD, arboristes etc. - et aux promoteurs immobiliers qui s'interrogent sur ce qu'ils doivent et peuvent faire ou ne pas faire face à ce patrimoine, aux services instructeurs qui devront évaluer les déclarations et les demandes d'autorisation et énoncer le cas échéant des exigences nécessaires pour respecter la loi, aux citoyens soucieux de la bonne application des prescriptions énoncées et enfin, aux juges qui pourront être appelés à intervenir en dernier recours.

Après avoir rappelé très brièvement ce qu'est un arbre, avec ses besoins, et ce qu'est une allée, avec ses valeurs, le mémento se propose d'éclairer les formulations des textes réglementaires, de pointer les dangers susceptibles d'en amoindrir la portée, de fournir des éléments concrets pour leur application et enfin, de proposer un certain nombre de bonnes pratiques et de ressources utiles.

Ce document pdf est téléchargeable ici :

<http://mtes.fr/257>

Signé PAP n° 67 Démarche paysagère, l'exemple de la Vallée de la Bruche

Auteur : Jean-Sébastien Laumond et Régis Ambroise

Parution : juin 2023

Pour remédier à une crise profonde de son modèle économique et social, la vallée de la Bruche a été l'un des premiers territoires à se doter en 1991 d'un plan de paysage. Cet outil a nourri, dans la durée, l'évolution de ses pratiques d'aménagement, son faciès et la culture locale des habitants. La vallée de la Bruche a reçu récemment le titre de « Capitale française de la biodiversité 2022 - Pay-

sage et Biodiversité ». Décernée par le ministère de la transition écologique et par l'Office Français de la Biodiversité, cette distinction souligne les effets sur le territoire local d'un outil de programmation et de gestion, le plan de paysage, dont les préconisations ont été déclinées au cours des ans par plusieurs vagues de politiques volontaristes.



A retrouver ici :

http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2023/06/ARTICLE-67-Collectif-Pap_JSL_RA.pdf

Signé PAP n° 68 Hors-série – Le bien-être au fil des territoires, un tour de France des démarches paysagères

Auteur : Jean-Pierre Thibault

Parution : juillet 2023



Le paysage est partout, le paysage est pour tous, le paysage fait du bien ! Assurant la diffusion de ce message, dix conférences autour de l'ouvrage, or-

ganisées au cours du premier semestre 2023, ont permis de donner la parole aux responsables de ces initiatives. A toutes les échelles de projet, ces rencontres ont permis de constater l'efficacité et la fécondité des démarches de paysage pour réussir et embellir la transition.

Ces conférences ont réuni six cents participants autour de soixante intervenants - élus locaux, paysagistes-concepteurs, agents de l'Etat, des CAUE, des parcs naturels régionaux et des Grands sites de France, délégués du Conservatoire du littoral. Elles se sont tenues dans les mairies, les écoles d'architecture, les CAUE ou les propriétés du Conservatoire du littoral avec le concours de six librairies. Les intervenants y ont présenté une grande diversité d'expériences locales. Il ressort de cette plongée dans la France des territoires que les démarches de paysage sont largement adoptées, et qu'elles ont fait la preuve de leur efficacité pour une transition bien acceptée parce que constamment désirable.

A retrouver ici :

http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2023/07/Sign%C3%A9-PAP-Hors-serie_bilan.pdf

Paysage et cadre de vie, les communes qualifient leur espace public

Auteur : Conseil national des villes et villages fleuris

Parution : janvier 2023

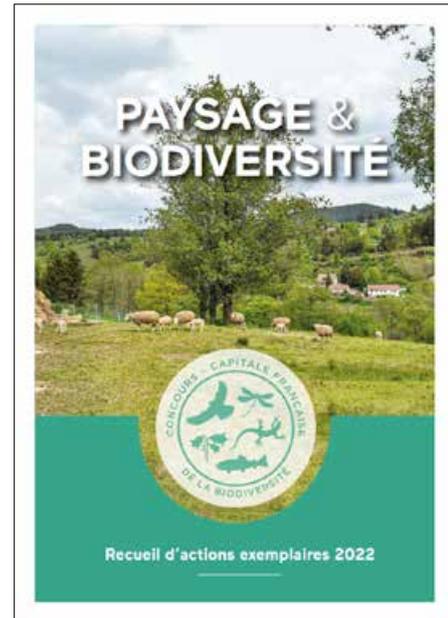
Ce document est établi sur la base des nombreux exemples offerts par les communes labellisées « villes et villages fleuris ». Il vise à présenter les démarches paysagères souhaitables en fonction de typologies d'espaces (entrée de commune, zones d'activités, parcs et jardins...) ou en fonction d'enjeux globaux.



Ces démarches exemplaires illustrées ont vocation à susciter de la part du lecteur une prise de conscience et de se dire que « c'est possible » de faire autrement, en envisageant notamment une place plus importante aux espaces végétalisés.

<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/documentation/album-tome-4-paysage-cadre-de-vie-et-espace-public/>

Concours capitale française de la biodiversité – Recueil d'expériences 2022



A l'occasion de ce concours en 2022, les différentes candidatures ont fait l'objet d'un recueil d'expériences disponible en ligne. A noter que dans les candidatures, il y avait deux communes d'Occitanie à l'honneur (Albi – Tarn et Larroque-des-Albères – Pyrénées-Orientales).

<https://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/experience/documents/cfb2022-recueil-actions.pdf>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion



crises
EA 4424

Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Occitanie

Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL
et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.